

TEMPO ONE

POLITIQUE SANTÉ SÉCURITÉ

Rôle	Nom	Responsabilité	Date	Version
Rédacteur	PELLERIN Benoit	Rédaction du contenu de la politique	31/08/2025	1

Sommaire

1. NOTRE VISION	2
2. ENGAGEMENT DE LA DIRECTION	2
3. CHAMP D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS	2
4. PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	3
5. CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET VEILLE.....	3
6. DIALOGUE SOCIAL, PARTICIPATION ET DROITS FONDAMENTAUX	3
7. FORMATION ET SENSIBILISATION	4
8. SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL.....	4
9. GESTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES ET SOUS-TRAITANTS	4
10. OBJECTIFS, INDICATEURS ET AMÉLIORATION CONTINUE	4
11. CONCLUSION	5

1. NOTRE VISION

TEMPO ONE, groupe spécialiste du transport et de la logistique, place la santé, la sécurité et la protection de la santé physique et mentale de ses collaborateurs, partenaires et parties prenantes au cœur de sa stratégie de performance durable.

Nous considérons qu'un environnement de travail sûr, sain et respectueux est un droit fondamental et un levier essentiel de qualité de service, de performance opérationnelle et de responsabilité sociétale. À ce titre, TEMPO ONE s'engage à développer une culture de prévention solide et partagée, fondée sur l'anticipation des risques, le dialogue et l'amélioration continue, conformément aux principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment les conventions n°155 et n°187.

2. ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La Direction Générale du Groupe TEMPO ONE affirme son leadership et sa responsabilité pleine et entière en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST).

La SST est intégrée dans l'ensemble des processus de management, de prise de décision et de pilotage des activités du Groupe. La Direction s'engage à :

- Fournir des conditions de travail sûres et saines,
- Prévenir les accidents du travail, les maladies professionnelles et les risques psychosociaux,
- Allouer les ressources humaines, techniques et financières nécessaires,
- Évaluer régulièrement la performance SST et l'améliorer en continu.

3. CHAMP D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS

La présente politique s'applique à l'ensemble :

- Des collaborateurs du Groupe TEMPO ONE,
- Des filiales,
- Des intérimaires,
- Des sous-traitants, transporteurs affrétés, fournisseurs et entreprises extérieures intervenant pour le compte du Groupe.

Responsabilités clés

- **Direction Générale** : définit la stratégie SST, valide les objectifs et assure leur suivi.
- **Managers** : mettent en œuvre la politique SST au quotidien, animent la prévention et veillent au respect des règles.
- **Salariés** : appliquent les consignes de sécurité, prennent soin d'eux-mêmes et des autres, et signalent toute situation dangereuse.
- **Partenaires et sous-traitants** : respectent les exigences SST du Groupe et les réglementations applicables.

4. PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

TEMPO ONE s'engage à identifier, analyser et maîtriser l'ensemble des risques professionnels liés à ses activités, notamment :

- Accidents de la route et risques liés à la conduite,
- Manutentions manuelles et mécanisées,
- Troubles musculosquelettiques (TMS),
- Chutes de plain-pied et de hauteur,
- Risques liés à la coactivité et à la sous-traitance,
- Risques psychosociaux (stress, fatigue, charge mentale, travail posté).

Les principes généraux de prévention sont appliqués en priorité : suppression du risque à la source, substitution, protection collective, puis individuelle.

5. CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET VEILLE

TEMPO ONE s'engage à :

- Respecter l'ensemble des exigences légales et réglementaires applicables en matière de SST dans les pays d'implantation,
- Maintenir une veille réglementaire et normative continue,
- Se conformer aux standards internationaux de l'OIT et aux bonnes pratiques du secteur transport et logistique.

6. DIALOGUE SOCIAL, PARTICIPATION ET DROITS FONDAMENTAUX

La politique SST du Groupe repose sur la consultation et la participation active :

- Des collaborateurs,
- Des représentants du personnel,
- Des partenaires sociaux,
- Des entreprises extérieures.

TEMPO ONE garantit :

- Le droit d'alerte,
- Le droit de retrait en cas de danger grave et imminent,
- L'absence de toute sanction ou représailles liées au signalement d'une situation dangereuse.

Les accidents, incidents et presque-accidents font systématiquement l'objet d'analyses afin de mettre en œuvre des actions correctives et préventives.

7. FORMATION ET SENSIBILISATION

Le Groupe s'engage à :

- Assurer un accueil SST systématique à toute nouvelle arrivée,
- Former régulièrement les collaborateurs aux risques liés à leurs activités,
- Développer la culture sécurité par des actions de sensibilisation, causeries sécurité et retours d'expérience.

8. SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

TEMPO ONE promeut un environnement de travail respectueux, inclusif et favorable à la santé globale. Le Groupe encourage :

- Les comportements respectueux et courtois,
- La prévention des risques psychosociaux,
- Les initiatives favorisant l'équilibre entre performance, santé et bien-être.

Chaque collaborateur est acteur de sa santé et de celle des autres.

9. GESTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES ET SOUS-TRAITANTS

Le Groupe intègre la SST dans la sélection, l'évaluation et le suivi de ses partenaires et sous-traitants, notamment par :

- des exigences SST contractuelles,
- la mise en place de plans de prévention et protocoles de sécurité,
- la possibilité d'audits SST pour les activités à risques.

10. OBJECTIFS, INDICATEURS ET AMÉLIORATION CONTINUE

TEMPO ONE s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de son système de management SST, alignée avec la norme ISO 45001.

Objectifs et indicateurs principaux

- **Réduction de 20 % du taux de fréquence des accidents avec arrêt d'ici 2030**
Indicateurs : taux de fréquence et de gravité, analyses d'accidents, actions clôturées.
- **Maintien d'une conformité réglementaire à 100 %**
Indicateurs : audits internes et externes, non-conformités, délais de correction.

- **Développement de la culture prévention**
Indicateurs : presque-accidents déclarés, visites sécurité managériales, causeries SST.
- **Renforcement des compétences SST**
Indicateurs : heures de formation SST par salarié.

11. CONCLUSION

La santé et la sécurité constituent un pilier fondamental de la politique RSE et de la performance durable du Groupe TEMPO ONE.

Par cette politique, la Direction réaffirme sa volonté de faire du transport et de la logistique des activités exemplaires en matière de prévention, de respect des droits humains et de responsabilité sociétale, en impliquant durablement l'ensemble des acteurs.

La Direction

